



La référence syndicale

**LES CADRES ONT  
UN DEVOIR  
DE LOYAUTÉ :  
LA FERMER.**

**CADRES  
REAGISSEZ!**

# REAGISSONS ENSEMBLE

## POUR DES CARRIÈRES QUI PROGRESSENT

Si nous avons voulu et obtenu que la « sécurisation des parcours professionnels » soit au cœur du nouveau mandat de service public de l'APEC, c'est parce qu'avec le développement du « mode projet » et de « l'employabilité », les changements d'employeurs sont plus souvent source de difficultés et d'une augmentation des temps et charges de travail que de nouveaux horizons professionnels ou d'une évolution positive de la carrière. A l'UGICT-CGT nous pensons qu'il faut intégrer les qualifications et les technicités dans des grilles salariales au niveau des branches et des entreprises. La mobilité professionnelle doit s'accompagner d'une progression de rémunération à hauteur de notre apport à l'activité économique d'ensemble.



## POUR REDONNER DU SENS AU TRAVAIL

Pour redonner du sens à notre travail, il faut d'abord rompre la spirale de la rentabilité immédiate qui détruit de la valeur et favorise la démobilisation des cadres. Nous pensons que la contribution des cadres aux stratégies économiques et sociales est un élément déterminant de la sortie de crise et de la construction d'une véritable démocratie sociale. Il faut libérer l'entreprise en desserrant l'étau du management financier, à travers le droit pour les cadres de s'exprimer individuellement et collectivement sur leur travail, et l'évaluation du savoir-faire plutôt que du savoir être. Sortir de la seule gouvernance actionnariale, c'est aussi réduire le stress au travail en associant les cadres à la construction des objectifs et la répartition des moyens, entre autres grâce à une voix délibérative dans les instances stratégiques, quelle que soit la taille de l'entreprise.

## POUR DES EMPLOIS PÉRENNES

Si la CGT refuse qu'une parodie de négociations sociales se termine par un accord minoritaire impliquant plus de flexibilité pour les salariés et de sécurité financière pour les employeurs, ce n'est pas uniquement pour protéger nos emplois et nos droits, mais pour protéger l'économie ! Alors que les contrats dérogatoires se sont multipliés et que le nombre de CDD et de ruptures conventionnelles a explosé, la situation de l'emploi s'est dégradée, y compris chez les cadres. Garantir la stabilité de l'emploi salarié, c'est renforcer la pérennité de l'activité économique et l'engagement des salariés dans leur travail.

# AVEC LA CGT DES CADRES

## POUR GARANTIR NOTRE RETRAITE

Les employeurs ne cessent de se désengager du financement des retraites, en particulier de la complémentaire-Cadres (AGIRC), et de tirer prétexte du déséquilibre financier qu'ils organisent pour réduire les droits des salariés. Sous couvert "d'effort partagé", le rapport s'est inversé entre leur contribution et la nôtre, alors que les salaires stagnent et que les profits augmentent. La CGT propose de garantir une pension représentant au minimum 75% de la rémunération nette dès 60 ans. A cet effet, il est possible de financer les régimes de retraite en revoyant notamment l'assiette et le niveau des cotisations dites "patronales". Ces dernières doivent être modulées en fonction de la politique salariale et d'emploi des entreprises, pour prendre en compte la diversité de leurs situations économiques. C'est la seule solution viable car la logique selon laquelle il faudrait travailler plus longtemps ou épargner individuellement n'a jamais fait ses preuves, bien au contraire.



## POUR NE PLUS TRAVAILLER GRATUITEMENT

La France a été condamnée pour non respect des droits sociaux européens sur les astreintes et les forfaits en jours. Désormais, un cadre peut contester un contrat de forfait en jours qui ne comporte aucune limitation au volume ou aux amplitudes horaires. S'il est légitime que certains cadres soient autonomes dans l'organisation de leur temps de travail, c'est à l'employeur de garantir le repos et la santé des salariés. Les conventions de forfait doivent permettre de compter et majorer les éventuelles heures supplémentaires. Lorsque nous nous impliquons dans notre travail, nous voulons tout simplement que cet engagement soit rémunéré, et qu'il ne mette pas à mal l'équilibre entre notre vie privée et notre vie professionnelle. Faites les comptes de vos pertes de salaire et de repos compensatoires grâce au Simulat'heures Sup sur [www.forfaitsjours.fr](http://www.forfaitsjours.fr)



CGTCadresTechs



CGT Ingés Cadres Techs

# DANS L'ACTUALITÉ...

Avec 1500 chômeurs supplémentaires chaque jour, plus d'un million de ruptures conventionnelles l'an dernier, dont 80% imposées, et un chômeur sur deux qui ne reçoit pas d'indemnités, l'actualité ne nous montre vraiment pas en quoi il était nécessaire d'assouplir la facilité pour les employeurs à se prémunir en cas de licenciements abusifs. Pourtant, c'est ce souhait précis du patronnat que certaines organisations syndicales ont approuvé à travers les négociations sur la "sécurisation de l'emploi" et que le gouvernement s'appête à traduire tel quel dans la loi.

Derrière les promesses d'un changement tant attendu ou les annonces d'avancées pour les salariés, la pression économique sur le travail continue de s'accroître, comme si nous étions responsables des richesses dilapidées en dividendes et absorbées par les marchés financiers. Le savoir-faire, les qualifications et les infrastructures sont pourtant nos plus forts atouts pour relancer l'économie sur un socle sain. Déjà particulièrement sous pression, l'encadrement est au cœur du chantage. Non seulement notre salaire et notre temps de travail servent de variable d'ajustement, mais nous sommes sommés de mettre en œuvre ces logiques destructrices sur le plan économique et humain. Il faut tout envisager pour éviter un recul historique du droit du travail.



L'UGICT-CGT est la référence syndicale pour les Ingénieurs, Cadres et Techs. 80 000 syndiqués de la CGT y sont affiliés, dans toutes les branches professionnelles, et sur tout le territoire.

Des agents de maîtrise aux cadres dirigeants, nous avons un rapport spécifique au travail. Nous nous organisons dans l'UGICT pour que nos aspirations et notre vécu au travail se traduisent dans des revendications syndicales majoritaires.

Notre choix est aussi celui de la solidarité avec l'ensemble des salariés car nous partageons les mêmes intérêts.

## CADRES, RÉAGISSEZ !

NOM Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mail

Portable

Fixe

Bulletin de syndicalisation à renvoyer à :  
UGICT-CGT - Vie Syndicale  
Case 408 // 263 rue de Paris // 93516, Montreuil Cedex  
[ugict@cgt.fr](mailto:ugict@cgt.fr) // 01 55 82 83 40